

Rapport annuel

Etablissements de Bellechasse

—
2013



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD



Nouveaux collaborateurs – assermentation 2013

Contenu

1	Organes des Etablissements de Bellechasse	4
1.1	Activités de la commission administrative	4
1.1.1	Message du président de la commission administrative	4
1.1.2	Message du président de la sous-commission économique	4
1.1.3	Message du président de la sous-commission pénitentiaire	5
1.2	Organes des établissements	5
1.2.1	Message du directeur	5
1.2.2	Commission administrative	7
1.2.3	Direction	7
1.2.4	Organigramme	8
2	Chapitres	9
2.1	Détenus	9
2.1.1	Effectif des détenus au 31.12. des trois dernières années	9
2.1.2	Journées de détention par maison	9
2.1.3	Taux d'occupation par maison	10
2.1.4	Répartitions par cantons	10
2.1.5	Répartitions des entrées en fonction des cantons	10
2.1.6	Durée de la peine	10
2.1.7	Augmentation des peines inférieures à un mois	11
2.1.8	Sanctions	11
2.1.9	Service médical	11
2.1.10	Service socio-éducatif	11
2.2	Personnel	11
2.2.1	Nombre EPT	11
2.2.2	Fluctuations (sans les apprentis)	12
2.2.3	Age moyen	12
2.2.4	Répartition hommes / femmes	12
2.2.5	Temps partiel	12
2.2.6	Durée moyenne de service	12
2.2.7	Retraites	12
2.2.8	Décès	12
2.2.9	Diplômes	12
2.2.10	Absentéisme moyen	12
2.2.11	Archives, états des travaux	12

2.3	Agriculture.....	14
2.3.1	Quelques chiffres clés	15
2.3.2	Répartition des surfaces céréalières.....	15
2.4	Finances	16
2.4.1	Compte de résultats	16
2.4.2	Compte des investissements	16
2.5	Sécurité et constructions	17
2.5.1	Division sécurité	17
2.5.2	Division constructions.....	17
2.5.3	Principaux travaux de construction exécutés et en cours.....	18
2.5.4	Activités des ateliers internes sécurisés BC et EAP	19
2.5.5	Activités diverses.....	19
2.6	Remerciements.....	20

1 Organes des Etablissements de Bellechasse

1.1 Activités de la commission administrative

1.1.1 Message du président de la commission administrative

Le monde carcéral est sous les projecteurs. En 2013, plusieurs événements tragiques ont suscité un intérêt public considérable pour la chaîne pénale en général et pour le fonctionnement des prisons en particulier. Nées de l'émotion, de l'indignation, de l'incompréhension, les questions ont fusé sur les modalités de l'exécution des peines et les failles éventuelles du système. Quand bien même les Etablissements de Bellechasse ont heureusement été épargnés par de tels cas, ce contexte général a pesé et pèsera encore sur le travail quotidien des collaboratrices et des collaborateurs des Etablissements de Bellechasse.

Que toutes et tous sachent que la commission administrative apprécie hautement la qualité du travail accompli dans ces murs. Elle connaît l'intensité de l'engagement de chacune et de chacun. Elle est consciente aussi du fait que Bellechasse remplit ses missions avec un effectif restreint. Malgré nos efforts, cette situation ne pourra malheureusement pas être améliorée à court terme en raison des mesures structurelles et d'économie de l'Etat de Fribourg. Ce contexte renforce encore la valeur du travail du personnel de Bellechasse, mais aussi la confiance et le soutien de la commission administrative et, au-delà, des autorités fribourgeoises.

Autre motif de l'intérêt public et médiatique, le problème de la surpopulation carcérale, en particulier dans le domaine de la détention avant jugement, a franchi un nouveau palier en 2013 et pose la question du dimensionnement des infrastructures pénitentiaires. Le canton de Fribourg n'est pas épargné : la Prison centrale est sollicitée au-delà de ses capacités. En accord avec le Service d'application des sanctions pénales et des prisons, les Etablissements de Bellechasse ont accepté de contribuer à décharger la Prison centrale en accueillant les courtes peines dès 15 jours. Cet effort - qui est d'abord celui du personnel - doit être d'autant plus salué que le court séjour de ces détenus, souvent difficiles, rend illusoire leur intégration dans le processus de progression qui est la marque de Bellechasse.

Plus que jamais, la spécialité de Bellechasse, son savoir-faire, sa vocation, c'est la resocialisation de détenus. Cette vocation, nous voulons non seulement la conserver, mais aussi la développer. C'est dans cet esprit que nous avons élaboré un projet de nouvelle unité thérapeutique, destinée à accueillir 60 détenus sous le coup d'une mesure. Ce projet sera présenté en détail au Conseil d'Etat durant le premier trimestre 2014, en vue d'une transmission au Grand Conseil. Avec cette nouvelle unité, les Etablissements de Bellechasse renforceraient leur position dans le concordat latin sur l'exécution des peines et des mesures, tout en contribuant au rattrapage infrastructurel indispensable à une bonne prise en charge des détenus souffrant psychologiquement, qui sont en augmentation constante.

Enfin, je ne saurais conclure ces quelques propos sans adresser les sincères remerciements de la commission administrative à l'ensemble des personnes qui font Bellechasse, de l'équipe directionnelle efficacement menée par M. Franz Walter aux agents de détention, en passant par le personnel médical, socio-éducatif et administratif.

1.1.2 Message du président de la sous-commission économique

La sous-commission économique s'est réunie à quatre reprises en 2013.

Conformément au mandat qu'elle a reçu, elle a procédé à l'analyse des questions financières, économiques et agricoles. Elle a aussi régulièrement été informée de l'évolution des travaux en cours sur les différents bâtiments appartenant aux Etablissements. Après examen approfondi de ces différents éléments, elle les soumet ensuite pour discussion, approbation et décision à l'ensemble de la commission administrative.

Sans vouloir expliciter ces différents objets qui sont détaillés dans la suite du présent rapport, il convient de souligner que la sous-commission a préavisé l'adoption du budget et des comptes. A ce propos, elle relève que la maîtrise du budget constitue un exercice difficile en raison des difficultés récurrentes liées à l'estimation de certains postes

tributaires d'éléments extérieurs, par exemple dans le secteur agricole dont les résultats dépendent fortement des conditions météorologiques ou encore dans les recettes provenant de travaux effectués pour des tiers dans les ateliers sécurisés.

La question de l'importance, pour les Etablissements, de pouvoir continuer de disposer d'un effectif suffisant qui permette au personnel d'accomplir dans des conditions optimales la mission qui lui est assignée a été évoquée à plusieurs reprises, notamment en lien avec le profil toujours plus difficile d'une partie des détenus.

La sous-commission salue une nouvelle fois les efforts constants déployés par la direction et les responsables de l'agriculture en vue d'assurer une qualité optimale de l'exploitation agricole, en ayant soin d'y intégrer, à chaque fois que cela est possible, la notion de développement durable. Ce secteur d'activité joue, et il est important de le souligner, un rôle capital pour les Etablissements dans le cadre de leur mission de réinsertion.

La sous-commission tient à exprimer sa reconnaissance et sa gratitude à la direction pour la fructueuse collaboration et le climat de confiance entretenu tout au long de l'année. Elle remercie également l'ensemble du personnel des Etablissements pour la qualité et la rigueur du travail, ainsi que pour l'engagement fourni dans l'accomplissement d'une tâche particulièrement exigeante et délicate.

1.1.3 Message du président de la sous-commission pénitentiaire

La sous-commission pénitentiaire (ci-après SCP) s'est réunie à quatre reprises en 2013. Elle a entendu 13 détenus et internés des Etablissements de Bellechasse. Sur la base de ces auditions, la SCP constate que les conditions de travail et de détention sont considérées comme bonnes et correctes. Les détenus ont relevé particulièrement les qualités humaines ainsi que le comportement respectueux du personnel à leur égard.

La SCP a également rencontré les représentants de la commission du personnel. Ceux-ci ont relevé la bonne collaboration avec la direction et ont apprécié que le personnel ait pu participer à divers groupes de travail permettant d'analyser des processus, d'y apporter des modifications et ainsi améliorer les conditions de travail. La commission du personnel s'est par contre déclarée déçue des mesures d'économie proposées par le Conseil d'Etat et adoptées par le Grand Conseil. Elle reste toujours préoccupée par le manque de ressources en personnel aux EB.

La SCP constate de son côté, que, depuis un certain nombre d'années déjà, les ressources en personnel attribuées aux EB continuent d'être insuffisantes. Elle souhaiterait que l'on prenne plus en considération l'augmentation constante des défis dans le domaine de l'exécution des peines dues à l'accroissement constant du nombre de détenus présentant des troubles psychiques et des besoins au niveau sécuritaire.

La SCP constate avec satisfaction qu'aucune violation des principes fondamentaux du droit d'exécution des peines et des mesures n'a été constatée en 2013.

La SCP remercie la direction ainsi que tous les collaborateurs des Etablissements de Bellechasse pour l'excellent travail fourni en 2013 dans l'intérêt de notre société.

1.2 Organes des établissements

1.2.1 Message du directeur

Dans l'intention de présenter un rapport annuel plus clair et plus facile à lire, nous avons volontairement opté pour une version avec moins de texte, une limitation du contenu à l'essentiel avec plus de graphiques et de photos. Nous espérons ainsi répondre à vos attentes.

Pour nous, 2013 a été une année de consolidation en dépit des circonstances extérieures défavorables. De nombreux standards ont subi un examen critique et - si nécessaire - ont été ajustés. A titre d'exemple, je me réfère à l'optimisation de la distribution de médicaments par les agents de détention qui ne bénéficient pas de formation médicale. Les procédures et les responsabilités personnelles sont maintenant clairement définies et, de la sorte les erreurs grossières pratiquement exclues. Dans un autre groupe de travail, la planification de services ainsi que le

système de rotation interne ont été optimisés en cherchant un équilibre entre d'une part les besoins des employés et d'autre part, les exigences de l'institution.

En dépit des ressources limitées (manque de personnel), la sécurité dans notre établissement a pu être maintenue. Contrairement à d'autres institutions en Suisse romande, nous avons été épargnés par des crises dans l'exécution des peines. Suite à ces incidents critiques (affaires Adeline et Marie), nous devons nous remettre en question et devons essayer d'améliorer en collaboration avec nos autorités les normes de sécurité en vigueur déjà très élevées tout en sachant que le risque zéro n'existe pas – pas même en exécution de peine. Il convient de mentionner qu'avec des ressources déjà maintenant insuffisantes, nous ne pouvons pas continuer à satisfaire aux standards de qualité de plus en plus élevés. Si la société et le monde politique continuent à toujours augmenter leurs exigences, les moyens mis à disposition devront également être discutés.

Notre mission de base ne doit pas être négligée. La resocialisation des délinquants afin qu'ils puissent, après leur libération, intégrer la société sans récidive. Ce n'est pas toujours possible, mais c'est incontestablement réalisable dans beaucoup de cas. Comme il s'agit de pronostiques, la projection n'offre pas de garantie absolue pour une personne seule ni dans un sens positif, ni dans un sens négatif. Il est bon de voir que dans beaucoup de cas après la libération, nous ne nous sommes pas trompés en accordant une part de confiance au détenu lors de l'exécution des peines, toutefois seulement après une clarification minutieuse du risque résiduel.

Auprès d'un public cible, nous atteignons les limites de la possibilité de resocialisation. Afin de contribuer à décharger la Prison centrale de Fribourg, nous prenons des cas de courtes peines (séjour de quelques semaines). Dans la majorité des cas, il est illusoire de penser obtenir un effet positif durant ce court laps de temps. Nous allons développer un concept qui va démontrer quelles mesures sont significatives pour ces groupes de personnes.

Les membres de la direction et de la commission administrative ont eu le loisir de visiter la clinique de psychiatrie forensique à Wiesloch, Allemagne, afin de se faire une idée quant à la prise en charge des détenus présentant de graves troubles psychiques. En effet, cette population sera le public cible pour l'unité thérapeutique prévue aux Etablissements de Bellechasse.

Les objectifs suivants ont été fixés pour 2014

- Renforcer la coopération dans le canton de Fribourg
 - Sous l'égide de la Direction de la sécurité et de la justice des contacts intensifs avec le Service de la probation et de l'autorité de placement
 - Des normes communes pour l'identification et la gestion plus sûre des cas à risque lors de l'exécution des peines
- Sécurité
 - Maintien de notre demande pour plus de personnel
 - Création d'un service interne spécialisé pour la gestion et l'analyse de cas individuels dangereux
- Personnel
 - Intensification de la formation interne, notamment la formation des cadres
 - Simplification et normalisation de la planification du plan de service

Merci pour votre soutien constructif et critique aux Etablissements de Bellechasse. Ensemble, nous réussirons à poursuivre avec succès une tradition plus que centenaire.

1.2.2 Commission administrative

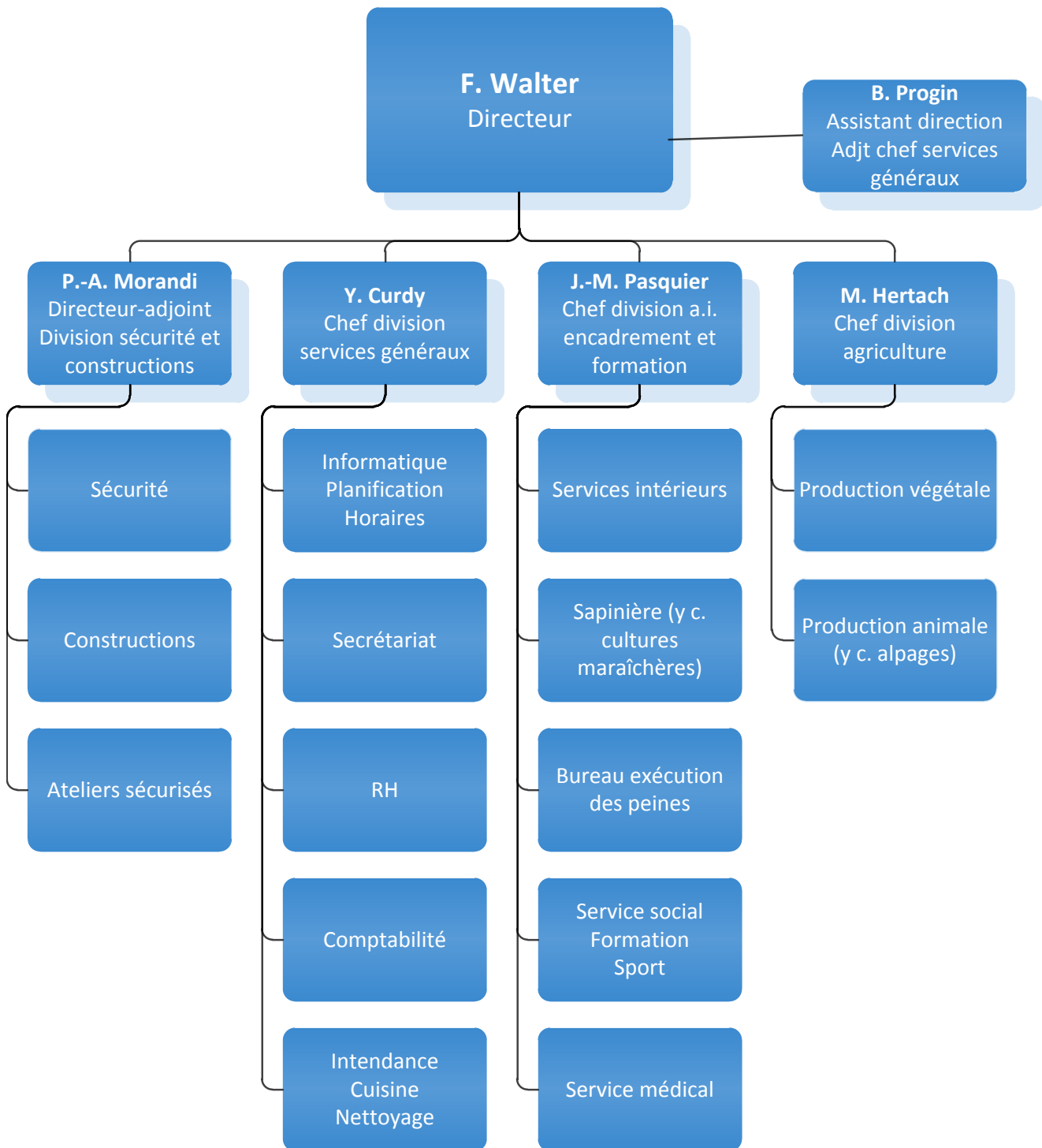
Président	Erwin Jutzet , conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice, Schmitten	2007
Vice-président	Markus Ducret , président du Tribunal du district du Lac, Président de la sous-commission pénitentiaire, Morat	2004
Membres	Jean Bourgknecht , vice-syndic de Fribourg, Président de la sous-commission économique, Fribourg	2004
	Katharina Thalmann-Bolz , Conseillère communale et députée, Morat	2007
	Gabrielle Bourguet , députée, Granges-Veveyse	2008
	Violaine Cotting , vice-syndique, Domdidier	2008
	Antoinette Romanens , ancienne députée, Bossonnens	2008
	Ralph Guillod , agent de détention, Sugiez	2009
	Peter Hurni , agriculteur, Fräschels	2012
Secrétaire	Myriam Guillet , Avry-sur-Matran	2012

1.2.3 Direction

Franz Walter , directeur (1 ^{er} juin 2012), Pensier	2012
Paul-André Morandi , directeur adjoint, directeur a. i. (01.01.2012 – 31.05.2012), Cressier	1989
Yves Curdy , chef de division, Fribourg	2009
Martin Hertach , chef de division, Morat	1992
Pasquier Jean-Michel , chef de division a. i., Sorens	1993

1.2.4 Organigramme

Situation au 31.12.2013



2 Chapitres

2.1 Détenus

2.1.1 Effectif des détenus au 31.12. des trois dernières années

a)	Détenus placés par	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
	FRIBOURG	46	32	21
	VAUD	39	42	54
	VALAIS	5	2	1
	NEUCHATEL	28	25	11
	GENEVE	17	27	41
	JURA	4	5	7
	TESSIN / autres	12	2	4
b)	Exécution anticipée de sanction pénale			
	FRIBOURG	29	20	25
	autres cantons	14	24	23
c)	Mesures pénales	2	9	6
d)	Placement à des fins d'assistance (art. 426 CCS)			
	FRIBOURG	1	3	3
	autres cantons	-	-	-
Total		197	191	196

2.1.2 Journées de détention par maison

Journées - occupation par maison 2013

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Bâtiment cellulaire	5'129	30'321	85.53	35'450
Exécution anticipée de peine	2'216	12'165	84.59	14'381
Pavillon	4'029	10'412	72.10	14'441
Sapinière	2'585	4'110	61.39	6'695
Total	13'959	57'008	80.33	70'967

Journées - occupation par maison 2012 / 2011

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Total 2012	14'263	55'470	79.54	69'733
Total 2011	13'207	58'681	81.62	71'888

2.1.3 Taux d'occupation par maison

Occupation moyenne	Bâtiment	2013	2012	2011
	Exécution anticipée de peine	98.50%	97.50%	95.00%
	Bâtiment cellulaire	97.12%	94.05%	98.01%
	Pavillon	98.90%	97.50%	97.61%
	Sapinière	91.70%	85.71%	86.36%
Totaux	Bellechasse	97.21%	95.55%	96.09%

2.1.4 Répartitions par cantons

	2013	2012	2011	2010		2013	2012	2011	2010
FR	36%	30%	29%	33%	TI	1%	1%	1%	1%
NE	15%	12%	10%	8%	VS	3%	2%	1%	1%
VD	26%	31%	32%	32%	JU	2%	3%	3%	3%
GE	14%	18%	22%	22%	divers	3%	3%		

2.1.5 Répartitions des entrées en fonction des cantons

	2013	2012	2011	2010
FR	151	95	64	97
NE	66	78	39	37
VD	91	99	104	82
GE	23	32	48	59
TI	1	2	1	1
VS	9	5	4	2
JU	8	4	9	7
divers	17	11	12	4
Total	366	326	281	289

2.1.6 Durée de la peine

	2013		2012		2011	
jusqu'à 6 mois (inclus)	131	35.8%	145	45%	54	20%
de 6 à 12 mois	66	18.04%	46	14%	32	11%
de 1 à 2 ans	44	12.02%	32	10%	44	16%
de 2 à 3 ans	17	4.64%	21	6%	27	10%
de 3 à 4 ans	14	3.82%	17	5%	31	11%
de 4 à 5 ans	15	4.1%	8	2%	29	10%
de 5 ans et plus	10	2.73%	19	6%	21	7%
Exécution anticipée de peine (durée de peine non connue)	69	18.85%	38	12%	43	15%
	366	100%	326	100%	281	100%

2.1.7 Augmentation des peines inférieures à un mois

	2013		2012		2011	
Durées de séjour inférieures à un mois	53	14.48%	32	9.81%	14	4.98%

2.1.8 Sanctions

2013	Infractions					Types de sanctions				
	Natels	Stupéfiants	Nombre prises d'urine	% Tests positifs	Autres	Cellule forte en jours	Sanctions prononcées	Sanctions sursis mois	Nombres d'amendes	Amendes en CHF
Totaux	42	85	312	24.68	158	928	249	15	187	17'075

2.1.9 Service médical

Consultations	2013	2012	2011
Médecins des EB	946	732	499
Psychiatres/Psychologues	1'289 (751/538)	1'065	769
Dentiste	299	296	102
Physiothérapeute	361	167	103
Hospitalisations	23	15	15
Transports	115	108	144

2.1.10 Service socio-éducatif

	2013	2012	2011
Congés (nbre)	240	278	280
Conduites (nbre)	68	65	49
Permissions (nbre)	133	146	179

2.2 Personnel

2.2.1 Nombre EPT

136 Collaborateurs/trices : 130,08 EPT	2 stagiaires HES au service social
6 Apprentis/es dans l'administration	1 stagiaire universitaire (administration)

Formateurs extérieurs (hors EPT)

3 collaboratrices pour le programme Fep (Formation en prison) : 1,8 poste	2 collaborateurs pour des cours de langues et d'informatique : 0,8 poste
---	--

Service d'aumônerie (hors EPT)

- 1 aumônier catholique
- 1 imam
- 1 aumônier protestant

2.2.2 Fluctuations (sans les apprentis)

11 arrivées et 9 départs

2.2.3 Age moyen

46,35 ans

2.2.4 Répartition hommes / femmes

116 hommes et 20 femmes

2.2.5 Temps partiel

18 collaborateurs/trices de 40 à 90%

2.2.6 Durée moyenne de service

8,83 années de moyenne

2.2.7 Retraites

Départ en retraite en 2013 : le Chef des grandes cultures

2.2.8 Décès

Décès : Hostettler Hans-Peter

2.2.9 Diplômes

Diplômes d'agent de détention en 2013 : Ducrey Christophe, Etienne Georges, Gachet Hubert, Godel Claude, Guisolan Michel, Lanz Marco et Pellet Jean-François

2.2.10 Absentéisme moyen

3.88%. Ce chiffre prend en compte deux absences de longue durée (taux d'absentéisme d'environ 70% pour les deux cas).

2.2.11 Archives, états des travaux

Les archives des Etablissements de Bellechasse ont été déposées en deux versements (2003 et 2013) aux Archives de l'Etat de Fribourg. La quantité totale de documents, tous versements confondus, est évaluée à près de 19'000 (18'901 selon estimation du 05.03.2014), dont 16'261 dossiers de prisonniers.

Le traitement du premier versement, en grande majorité composé de dossiers individuels de détenus (10'677) et de 812 documents administratifs, est actuellement terminé.

Quant au second versement (2013), son traitement archivistique est toujours en cours. Actuellement, l'archivage des dossiers de détenus est terminé pour l'ensemble des versements. Le traitement du fonds administratif est en cours, et s'échelonne sur l'année 2014. La quantité de documents restants est estimée à 2'500, chiffre auquel il faut encore ajouter environ 60 registres et livres reliés, une cinquantaine de plaques photographiques (plaques de verres et plaques de métal sur support en bois), ainsi qu'une petite trentaine de plans de grandes dimensions.

En termes de mètres-linéaires (ml), à savoir la distance couverte par l'ensemble des documents si nous les plaçons côte à côte sur une même ligne, le fonds s'étend en l'état actuel de l'archivage, à 102,74 ml. A la fin des travaux, le nombre de mètres-linéaires devrait se monter à 120, voire 130 ml.

Figure 1. Avancement du fonds de Bellechasse, tous versements confondus (2003 et 2013)

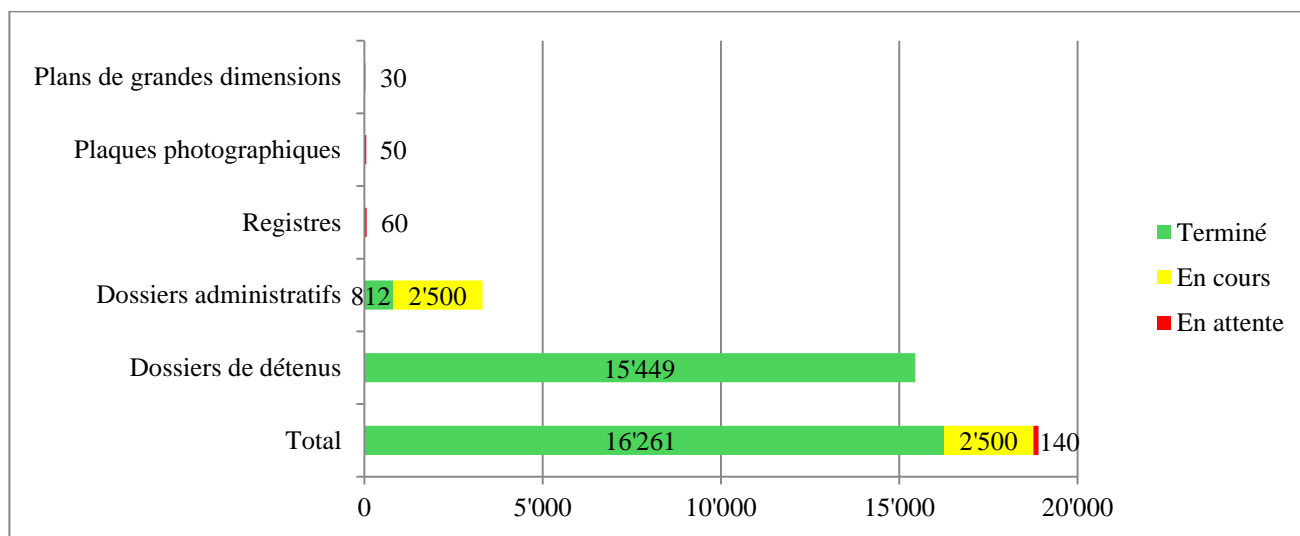


Figure 2. Versement 2003: types de documents

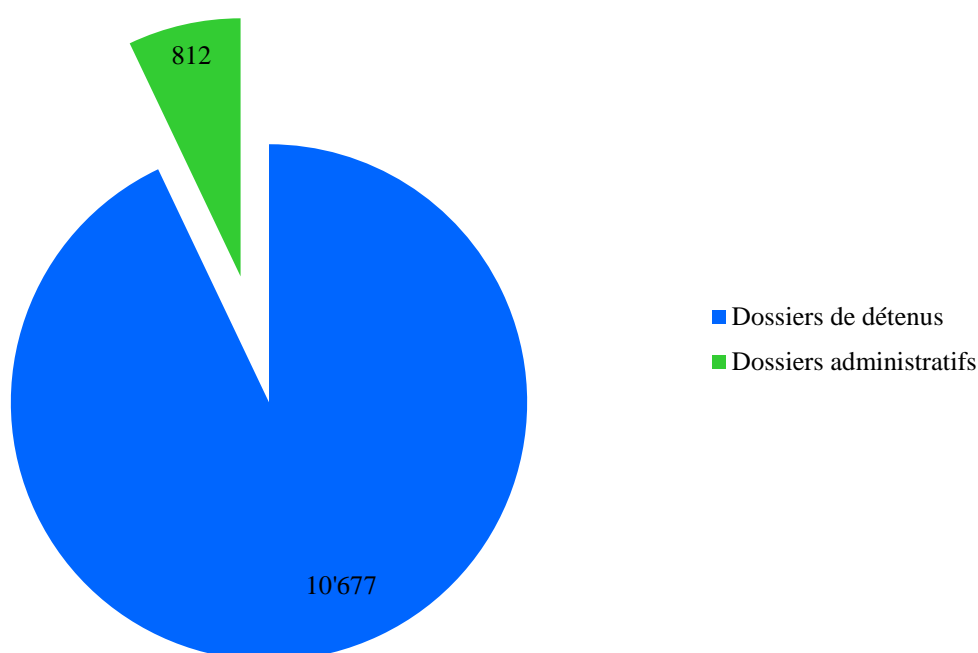
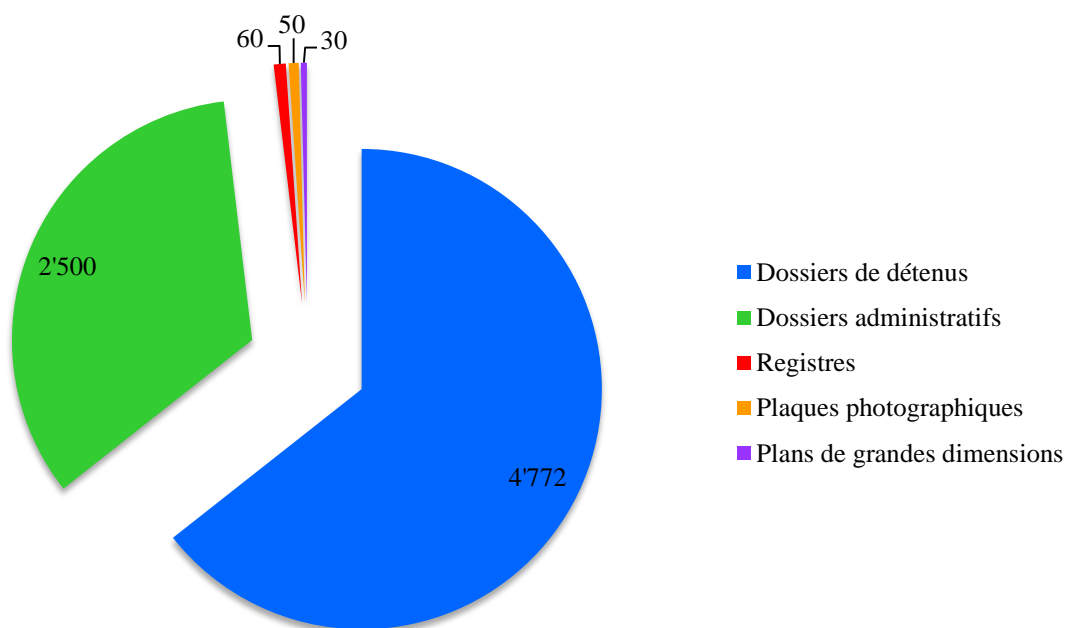


Figure 3. Versement 2013: types de documents



2.3 Agriculture

Nous avons dû travailler avec des conditions météorologiques très capricieuses.

La production végétale, en particulier les grandes cultures, les cultures fourragères et avec cela la production animale, en a souffert.

Comme l'année passée déjà, nous avons dû composer avec des absences importantes de collaborateurs. En moyenne, nous avons occupé, encadré et formé 45 détenus sur l'exploitation agricole, cultures maraîchères comprises.

Nous avons récolté 540'900 kg de céréales (année précédente : 572'800 kg). Avec 59,4 kg/a, le rendement est légèrement plus élevé que l'année précédente.

Le rendement des asperges est de 10'313 kg, ce qui correspond à une légère augmentation par rapport à 2012. Par contre la saison a débuté 14 jours plus tard pour des raisons météorologiques.

La montée aux alpages s'est faite le 17 juin (année précédente : le 1er juin) et elle a duré 106 jours (année précédente : 123 jours), ce qui reflète parfaitement les conditions climatiques de l'année 2013. En tout, nous avons estivé 427 bêtes (moutons inclus). Nous avons également eu la chance de pouvoir engager en la personne de Madame Emmanuelle Castella une nouvelle responsable pour la gestion de nos alpages.

Par rapport à l'année 2012, nous avons réalisé d'excellents prix pour la vente des porcs. Les prix bas des années précédentes ont influencé l'offre de manière positive.

Les équipes agricoles ont continué à travailler sur la conduite de purin. En plus, elles ont accompli un effort particulier avec la lutte manuelle contre les mauvaises herbes dans nos surfaces écologiques.

Au mois de novembre, nous nous sommes réunis avec la direction de l'Institut agricole de Grangeneuve afin de renforcer la collaboration et d'établir des synergies.

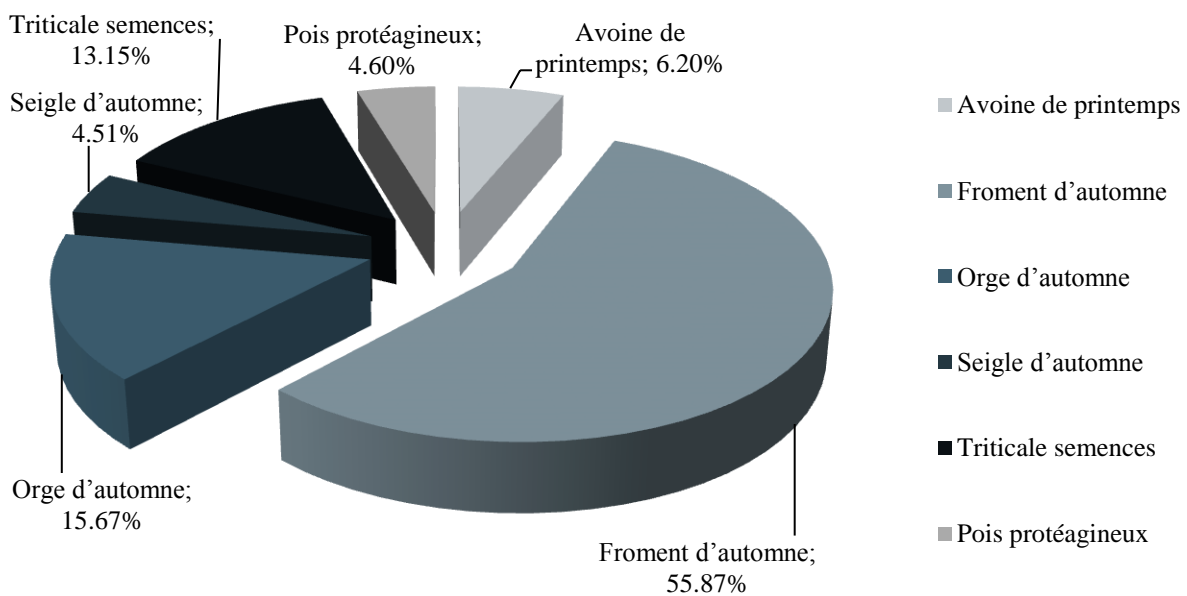
2.3.1 Quelques chiffres clés

Tableau récapitulatif des livraisons du domaine à la cuisine des EB en 2013

	CHF
Céréales panifiables	50'370
Viande	117'573
Oeufs	15'782
Légumes	60'554
Fruits	5'680
Lait	80'549
Produits divers	795
Total	331'303



2.3.2 Répartition des surfaces céréalières



2.4 Finances

2.4.1 Compte de résultats

a) En général

Compte de fonctionnement	Comptes 2013	Budget 2013	Comptes 2012
Total des charges	28'413'716	27'862'460	28'124'000
Total des revenus	-22'066'470	-22'147'000	-21'082'075
Excédent de charges	6'347'246	5'715'460	7'041'925

Après boucllement, ce compte révèle un excédent de charges de CHF 6'347'246. – supérieur à l'excédent de charges budgétisé de CHF 631'786. – (+11%), mais inférieur à l'excédent de charges 2012 (-11%).

b) Charges

Les charges sont supérieures de CHF 551'255.– par rapport à celles budgétisées.

Le dépassement est principalement dû :

- à CHF 380'989.– de charges supplémentaires de personnel, dont CHF 126'955.– en lien avec les traitements pour la réintégration d'invalides, non inscrites au budget ;
- à CHF 190'414.– de charges supplémentaires pour les prestations de service par des tiers, notamment pour le projet de dessiccation des fruits et des légumes ;
- à des amortissements supplémentaires de CHF 177'499.–.

Des dépassements sont également à signaler dans les comptes d'achat de vêtements, de literie et de lingerie, de la construction d'immeubles (concept de sécurité) et des produits alimentaires. En revanche, les charges de frais médicaux et de rémunération des détenus ont été moins importantes aux comptes qu'au budget. Ces dernières ont permis de compenser une partie de l'excédent de charges.

c) Revenus

Les revenus sont inférieurs de CHF 80'530.– (-0.3%) par rapport à ceux budgétés.

Les produits des ventes, notamment agricoles, ont été légèrement inférieurs de CHF 109'597.– par rapport à ceux qui ont été budgétés ; les revenus des prestations des ateliers sécurisés ont également été inférieurs de CHF 108'181.– aux comptes par rapport au budget. Par contre, nous avons enregistré des revenus supérieurs pour les indemnités journalières de l'assurance accidents (+ CHF 42'462.–) et pour les recettes administratives diverses (+ CHF 124'674.–), grâce aux travaux effectués pour Belgaz et à une vente d'une parcelle de terrain à un collaborateur.

2.4.2 Compte des investissements

a) En général

Compte des investissements	Comptes 2013	Budget 2013	Comptes 2012
Total des dépenses	1'451'053	1'450'000	1'199'856
Total des recettes		-360'000	
Excédent de dépenses	1'451'053	840'000	1'199'856

Le compte des investissements montre un excédent de dépenses de CHF 1'451'053.–.

b) Dépenses

Les dépenses concernent la transformation des ateliers sécurisés et de l'accueil – travaux liés au EAP - (CHF 616'000.–); l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment administratif (CHF 201'056.–) ainsi que le remplacement d'une chaudière à copeaux et l'installation d'un filtre à particules (CHF 607'000.–) à la

centrale de chauffage à distance (CAD). Des reports de crédits ont été demandés pour l'étude concernant la construction d'une unité thérapeutique (UTEB), la rénovation, la construction d'un magasin-dépôt au Pavillon et pour la construction d'un couvert pour les ateliers sécurisés.

c) Recettes

En raison du report de certains travaux, il n'a pas été possible d'établir les décomptes finaux pour les demandes de subventions auprès de l'OFJ.

2.5 Sécurité et constructions

La division sécurité est chargée du maintien de la sûreté et de l'ordre au sein de l'ensemble de l'établissement. La division constructions a la charge du patrimoine immobilier des Etablissements de Bellechasse. Elle construit, transforme, rénove et entretient les diverses constructions, infrastructures et superstructures disséminées sur son territoire.

Les divisions sécurité et constructions sont formées de plusieurs secteurs.

Division sécurité : centrale de sécurité, gardes de jour et de nuit, service sécuritaire de tiers, service du feu.

Division constructions : bureau technique, maçonnerie, menuiserie/construction bois, électricité, sanitaires / chauffage / serrurerie, peinture, garage, ateliers sécurisés BC et EAP.

2.5.1 Division sécurité

Centrale de sécurité : opérationnelle durant toute l'année 24 heures sur 24, 4 personnes assurent son bon fonctionnement et sa permanence, durant les heures de bureau à tour de rôle, le reste du temps par les brigades et les gardes de nuit.

Service de brigades : plus de 70 agents de détention répartis en 6 brigades, assurent la surveillance et la sécurité du BC, des EAP, du Pavillon et du Foyer la Sapinière selon un tournus durant toute la semaine. Formant 2 groupes (matin et après-midi), pas moins de 24 personnes se répartissent journalièrement les diverses tâches.

Gardes de jour : en milieu ouvert, 2 gardes de jour, avec chiens, assurent la surveillance périphérique du domaine, à tour de rôle.

Gardes de nuit : 10 personnes dont 8 conducteurs de chiens assurent la surveillance globale et la sécurité des EB 365 nuits sur 365, selon un programme prédéfini.

Service du feu : issu du personnel, formé d'environ 40 sapeurs-pompiers dont 15 officiers et sous-officiers. Il assure en priorité le sauvetage, l'évacuation et la sécurisation des détenus, des employés, des animaux domestiques et préserve le patrimoine immobilier des EB.

18 personnes sont porteuses d'appareils respiratoires (PR), équipement indispensable dans ce milieu à haut risque et très sensible.

Le service du feu des EB collabore avec le corps intercommunal du Vully fribourgeois.

Conclusion : la division sécurité, malgré la multiplicité et complexité des tâches s'acquitte de manière optimale de son rôle.

2.5.2 Division constructions

Parc immobilier des EB : situé dans la plaine des Grands Marais, il comprend actuellement 68 bâtiments à usages multiples situés sur le territoire des communes du Bas-Vully (Bellechasse, Péage, et Chablais) et de Galmiz (La Sapinière et les Vernes). Les autres bâtiments (12 chalets d'alpage) sont situés dans les Préalpes fribourgeoises, communes de Châtel-St-Denis et Semsales.

L'ensemble des quelques 80 immeubles, propriétés des EB, représentent actuellement une valeur ECAB de près de CHF 117'000'000.–.

Subventions : pour mémoire, la Confédération, par l'intermédiaire de l'Office fédéral de la justice (OFJ), subventionne les différentes réalisations reconnues indispensables à l'occupation et à la formation des détenus.

L'annonce de nouveaux dossiers de demande de subvention à l'OFJ se poursuit selon les études de besoins et les projets. Le taux de subvention actuel octroyé par la Confédération est de 35%.

Bureau technique : planification et organisation générale des projets et travaux de construction, transformation et réfection, gestion des subventions fédérales, etc.

Secteur constructions : formé de nombreuses « petites entreprises de construction » et sous la responsabilité de 16 agents de détention artisans, le secteur constructions occupe journalièrement jusqu'à 30 détenus.

Secteur garage : assure annuellement l'entretien et la maintenance du parc de véhicules et machines des EB. 2 agents de détention mécaniciens, accompagnés en moyenne par 3 ou 4 détenus travaillent dans ce secteur.

Secteur ateliers sécurisés BC et EAP : l'organisation et la surveillance du secteur ateliers sécurisés et de la buanderie / lingerie sont confiées à 16 agents de détention ; ces agents sont également engagés pour le service de brigade. Les ateliers sont occupés quotidiennement par environ 80 détenus.

2.5.3 Principaux travaux de construction exécutés et en cours

Bâtiment des EAP, solde des travaux à exécuter à l'annexe du Bâtiment Cellulaire : les travaux de transformation au sous-sol des locaux prévus pour l'accueil et l'équipement de l'ensemble des détenus sont terminés. Le réaménagement du rez-de-chaussée des ateliers sécurisés internes sera exécuté en 2014.

Pavillon 301 : des travaux d'aménagement ont été réalisés au secteur loisirs (1^{er} étage). Ces locaux sont opérationnels. En annexe du Pavillon, le projet de construction d'un économat / dépôt pour les cuisines a été retardé et adapté (projet UTEB). Le permis de construire a été délivré le 5 novembre 2013. Le chantier débutera au début 2014. La plupart des travaux liés à ce projet seront exécutés par la division constructions.

Foyer la Sapinière 1 : la cuisine de la zone réfectoire a été totalement rénovée.

Bâtiment administratif 366 : transformation et aménagement de bureaux et rénovation des sanitaires au 2^{ème} étage. Réfection toiture et implantation de 470 m² de capteurs solaires photovoltaïques.



Capteurs solaires photovoltaïques

Chablais 56, logements pour le personnel : changement des fenêtres et exécution d'une isolation périphérique.

Chaufferie 334 : travaux de démolition, d'adaptation et d'agrandissement de la chaufferie. Pose d'un filtre à particules, récupération d'énergie thermique du Biogaz et installation d'une nouvelle chaudière à bois 800 kW. Puissance totale, 1'800 kW (extensions futures prises en compte).

Travaux d'entretien: exécution de divers et nombreux travaux d'entretien courants (bâtiments, chalets d'alpages, réseau routier, places, canalisations, eau potable, réseau électrique etc.)

Conclusion : tenant compte des contingences liées aux mesures de surveillance, à l'encadrement, à la formation professionnelle et enfin à la population carcérale qui comprend des niveaux d'aptitude très différenciés de productivité et de savoir-faire, les travaux se sont poursuivis durant toute l'année de manière soutenue.

De plus, la diversité des tâches entreprises exige une polyvalence rendue possible par l'utilisation des compétences des détenus à de nombreux niveaux.

Année après année, la division constructions assure la construction et l'entretien des bâtiments ainsi que des infrastructures des EB. Par ses prestations, elle contribue sensiblement à alléger la charge financière de l'Etat.

L'ensemble des travaux effectués démontre une volonté de préserver et d'améliorer notre cadre de travail et notre patrimoine dans le respect des hommes et de son environnement.

2.5.4 Activités des ateliers internes sécurisés BC et EAP

Ateliers BC et EAP : débitage et confection d'environ 25'000 bougies finlandaises et de plus de 16'000 cartons de bûchettes de bois. Montage de plus de 1'300 caisses et palettes/châssis en bois. Poursuite du concept de dessiccation de fruits et légumes. Au niveau de la buanderie : lavage, entretien du linge et répartition des trousseaux pour les 200 détenus et pour les divers secteurs des EB.



Dessiccation de fruits et légumes



Label EB



Bougies finlandaises

Conclusion : pour les responsables de ce secteur, même si les activités exercées sont assez variées, la recherche de nouveaux projets et nouveaux partenaires constitue un défi permanent.

Les nombreux travaux exercés par les ateliers, dans des conditions parfois difficiles, démontrent qu'à force de persuasion, de motivation et d'encouragement, des résultats sont possibles. Les activités effectuées servent très bien les objectifs de réinsertion des détenus par le travail.

2.5.5 Activités diverses

Sécurité périphérique : le nouveau concept de sécurité global a été actualisé. Il permet une vision à moyen et long terme de l'évolution des EB.

Santé et sécurité au travail (SST) : selon l'ordonnance relative à la SST, une commission formée de 5 personnes (EB), appuyée par un représentant du SPO, poursuit ses activités. Elle applique et optimise le concept mis en place.

2.6 Remerciements

Au terme de ce rapport, la commission administrative tient à remercier la direction, le personnel et les collaboratrices et collaborateurs bénévoles, ainsi que les détenus, qui ont contribué à la bonne marche des Etablissements.

Le présent rapport a été adopté par la commission administrative le 24 février 2014.

Le Président

Le Directeur

Erwin Jutzet,
Conseiller d'Etat

Franz Walter